



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

MAIRIE de CROTS  
05200

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mercredi 19 février 2020

**Présents** : Jean-Pierre GANDOIS, Gérard GARNIER, Jean-Noël BONARDI, Carole CHAUVET, Jean-Daniel GUIEU, Danièle EVIN, Lionel RAIMBAULT, David SIGNORET, Chantal BIBAUT.

**Excusés** : Bernard SIGNORET (pouvoir à Jean-Pierre GANDOIS), Henri DUSSERRES (pouvoir à Jean-Noël BONARDI), Nadine MARGAILLAN (pouvoir à Jean-Daniel GUIEU).

**Absents** : Amélie MONCOMBLE, Marc CEZANNE.

**Secrétaire de séance** : Danièle EVIN

- 01 Vote des Comptes de gestion (commune, eau, camping, lotissement)
- 02 Vote des Comptes Administratifs (commune, eau, camping, lotissement)
- 03 Affectation des résultats (commune, eau, camping, lotissement)
- 04 Vote des 3 taxes
- 05 Subventions aux associations
- 06 Mandat de vente Lotissement Les Pignans
- 07 Vote des Budgets primitifs 2020 (commune, eau, camping, lotissement)
- 08 Création d'un parcours artistique, culturel et patrimonial – Plan de financement
- 09 Approbation des statuts du Syme 05
- 10 Demande de subvention Lycée Sévigné
- 11 CCSP : Avenant à la convention ADS
- 12 Questions diverses  
Divers

*La séance est ouverte à 19h10*

- 01 Vote des Comptes de gestion (commune, eau, camping, lotissement)

Les comptes de gestion sont approuvés à 11 voix pour et 1 abstention

- 02 Vote du Compte Administratif du budget de l'eau 2019

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	137 977,38 €	0,00 €	30 536,09 €	0,00 €	168 513,47 €
Opérations de l'exercice	51 520,46 €	41 200,09 €	164 208,71 €	164 387,67 €	215 729,17 €	205 587,76 €
<b>TOTAUX</b>	<b>51 520,46 €</b>	<b>179 177,47 €</b>	<b>164 208,71 €</b>	<b>194 923,76 €</b>	<b>215 729,17 €</b>	<b>374 101,23 €</b>
Résultats de clôture	0,00 €	127 657,01 €	0,00 €	30 715,05 €	0,00 €	158 372,06 €
Restes à réaliser	101 734,00 €	55 256,00 €	0,00 €	0,00 €	101 734,00 €	55 256,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>153 254,46 €</b>	<b>234 433,47 €</b>	<b>164 208,71 €</b>	<b>194 923,76 €</b>	<b>317 463,17 €</b>	<b>213 628,06 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>81 179,01 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>30 715,05 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>111 894,06 €</b>

Approuvé à 10 voix pour et 1 abstention

- 03 Affectation du résultat du budget de l'eau 2019

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	137 977,38 €		- 10 320,37 €	Dépenses 101 734,00 €	-46 478,00 €	81 179,01 €
				55 256,00 €		
FONCT	30 536,09 €	0,00 €	178,96 €	Recettes		30 715,05 €

Affectation du résultat à l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002) : 30 715,05 €

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention

## 04 Vote du Compte Administratif du budget du camping 2019

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	73 383,29 €	0,00 €	78 615,06 €	0,00 €	151 998,35 €
Opérations de l'exercice	52 616,88 €	53 004,48 €	301 596,45 €	301 942,91 €	354 213,33 €	354 947,39 €
<b>TOTAUX</b>	<b>52 616,88 €</b>	<b>126 387,77 €</b>	<b>301 596,45 €</b>	<b>380 557,97 €</b>	<b>354 213,33 €</b>	<b>506 945,74 €</b>
Résultats de clôture	0,00 €	73 770,89 €		78 961,52 €	0,00 €	152 732,41 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>52 616,88 €</b>	<b>126 387,77 €</b>	<b>301 596,45 €</b>	<b>380 557,97 €</b>	<b>354 213,33 €</b>	<b>506 945,74 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>73 770,89 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>78 961,52 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>152 732,41 €</b>

Approuvé à 10 voix pour et 1 abstention

## 05 Affectation du résultat du budget du camping 2019

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	73 383,29 €		387,60 €	Dépenses 0,00 €	- €	73 770,89 €
FONCT	78 615,06 €	0,00 €	346,46 €	Recettes		78 961,52 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						78 961,52 €

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention

## 06 Vote du Compte Administratif du budget du lotissement 2019

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	31 853,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 853,31 €
Opérations de l'exercice	115 400,00 €	67 226,32 €	3 965,43 €	13,05 €	119 365,43 €	67 239,37 €
<b>TOTAUX</b>	<b>115 400,00 €</b>	<b>99 079,63 €</b>	<b>3 965,43 €</b>	<b>13,05 €</b>	<b>119 365,43 €</b>	<b>99 092,68 €</b>
Résultats de clôture	16 320,37 €	0,00 €	3 952,38 €	0,00 €	20 272,75 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>115 400,00 €</b>	<b>99 079,63 €</b>	<b>3 965,43 €</b>	<b>13,05 €</b>	<b>119 365,43 €</b>	<b>99 092,68 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>16 320,37 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 952,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 272,75 €</b>	<b>0,00 €</b>

Approuvé à 10 voix pour et 1 abstention

## 07 Vote du Compte Administratif du budget Commune 2019

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		61 944,96 €	0,00 €	199 477,12 €	0,00 €	261 422,08 €
Opérations de l'exercice	1 284 487,28 €	1 435 777,08 €	1 627 779,81 €	1 652 252,55 €	2 912 267,09 €	3 088 029,63 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 284 487,28 €</b>	<b>1 497 722,04 €</b>	<b>1 627 779,81 €</b>	<b>1 851 729,67 €</b>	<b>2 912 267,09 €</b>	<b>3 349 451,71 €</b>
Résultats de clôture		213 234,76 €	0,00 €	223 949,86 €	0,00 €	437 184,62 €
Restes à réaliser	258 933,00 €	154 724,00 €	0,00 €	0,00 €	258 933,00 €	154 724,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 543 420,28 €</b>	<b>1 652 446,04 €</b>	<b>1 627 779,81 €</b>	<b>1 851 729,67 €</b>	<b>3 171 200,09 €</b>	<b>3 504 175,71 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>109 025,76 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>223 949,86 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>332 975,62 €</b>

Approuvé à 10 voix pour et 1 abstention

## 08 Affectation du résultat du budget Commune 2019

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	61 944,96 €		151 289,80 €	Dépenses 258 933,00 €	-104 209,00 €	109 025,76 €
				154 724,00 €		
FONCT	199 477,12 €	0,00 €	24 472,74 €	Recettes		223 949,86 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						223 949,86 €
Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention						

## 09 Vote des 3 taxes

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2020. Il propose, au vu du contexte national, de ne pas grever davantage le budget des administrés et de laisser le taux des taxes inchangé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de conserver les taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation..... 6.32 %
- Taxe foncier bâti..... 11.90%
- Taxe foncier non bâti..... 90.46%

Approuvé à l'unanimité

## 10 Subventions aux associations

Nom de l'association	Montant alloué
FNACA de Crots	500 €
Coopérative scolaire 30€/élèves (base 121 élèves)	3 630 €
Prévention routière	50 €
Amicale Philatélique et cartophile	500 €
ASPEC	500 €
Club des Aînés	500 €
AMMAC	50 €
Chœur du roc	100 €
Association Les Vieilles Joyeuses	500 €
Association des parents d'élèves	500 €
Association Lieutenant de loupeterie	500 €
Association des Amis de l'Abbaye de B	500 €
Kung Fu	500 €
<b>Total</b>	<b>8 330 €</b>

Carole Chauvet et Lionel Raimbault ne prennent pas part au vote. – Approuvé à l'unanimité

## 11 Mandat de vente Lotissement Les Pignans

Le Maire propose de missionner La Forêt, agence d'Embrun en tant que deuxième agence immobilière pour les lots restants à la vente, pour un mandat d'une durée de 15 mois. Approuvé à l'unanimité

## 12 Vote du budget Lotissement 2020

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe du lotissement Les Pignans de 2020 de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'investissement : 83 586.69€

Et en sur-équilibre sur la section d'exploitation : + 47 510.93€

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention

## 13 Vote du budget Eau 2020

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe de l'eau 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 216 250.05€

Section d'investissement : 243 413.01€

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention

## 14 Vote du budget Camping 2020

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe du camping 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 390 361.52€

Section d'investissement : 161 580.89€

Approuvé à l'unanimité

## 15 Vote du budget Commune 2020

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de la commune de 2020 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 1 385 314.86€

Section d'investissement : 1 169 165.62€

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention

## 16 Création d'un parcours artistique, culturel et patrimonial – Plan de financement

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal la volonté conjointe de l'ONF, l'Abbaye, le château et la commune de travailler ensemble afin de renforcer le lien et la lisibilité notamment pour développer l'attractivité et le tourisme.

En parallèle, la commune soutient l'Aspec dans sa démarche de réhabilitation du sentier partant du village jusqu'à la Montagne et a présenté un dossier à la Communauté de Communes afin que celle-ci l'inclue dans son réseau de sentier et l'inscrive au schéma départemental.

Dans la continuité de la carte élaborée l'année dernière, il propose de créer un parcours subdivisé en 3 parties : artistique avec des œuvres de Land art, historique en lien avec l'appui du Pays d'Art et d'Histoire et patrimonial avec la mise en valeur des différents éléments que l'on retrouve tout au long du sentier de randonnée. Le projet global, y compris des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage, est estimé à 85 000€ HT. Monsieur le Maire propose de solliciter les partenaires financiers au taux le plus élevé.

Approuvé à l'unanimité

## 17 Approbation des statuts du Syme 05

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier du Président du SyMÉnergie05 du 27 Janvier 2020 présentant une réforme statutaire du syndicat portant sur des précisions de forme en adaptation des textes réglementaires et une modification de fond sur la répartition et la composition des collèges communaux.

Neuf collèges sont ainsi proposés : Rosanais-Buëch, Haut-Buëch-Veynois-Dévoluy, Tallard-Durance, Champsaur-Valgaudemard, Val d'Avance, Serre-Ponçon, Pays des Ecrins, Briançonnais, Guillestrois-Queyras. A noter que pour la compétence « réseau de chaleur », un collège spécifique a également été créé et réunit les communes ayant transféré ladite compétence.

La nouvelle représentativité des collèges se traduit par une diminution du nombre de collèges, la réduction des écarts, et la revalorisation du nombre de délégués pour représenter le collège au comité syndical. Jusqu'alors, les collèges disposaient de 1 à 5 représentants, dans la réforme, ils disposeraient de 3 à 7 représentants.

Approuvé à l'unanimité.

## 18 Demande de subvention Lycée Sévigné

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention formulée par le Lycée Sévigné de Gap, en vue de mener à bien un projet de réalisation d'un ouvrage de mémoire intitulé « Gap, au fil de l'histoire... » et qui pour ce faire se déplacerait sur les lieux de mémoire tels que Aix les Milles, Paris et Auschwitz. Une habitante de Crots y participe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention d'un montant de 75€ pour ce projet.

## 19 CCSP : Avenant à la convention ADS

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes, afin de libérer du temps agent pour pallier l'augmentation prochaine des visites de conformités/constat, a décidé de rendre l'instruction des CUa aux communes lors du Conseil Communautaire du 03/02/2020. Il convient ainsi de modifier l'article 2 de la convention d'instruction du droit des sols et de l'urbanisme. Approuvé à l'unanimité.

**Questions diverses**

Pas de questions diverses

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45*

**Le Maire, Jean-Pierre GANDOIS.**